



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 12 AVR. 2023

ID : 062-216203497-20230404-2023008-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 Avril 2023

N° 2023 008

Par suite d'une convocation en date du 30 Mars 2023, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le mardi 04 Avril 2023 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Etaient présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme CRASQUIN Christine, Mme KREPULEC Patricia, Mr PEREIRA Fabrice, Mme BILLET Dany, Mme DRAB Sabine, Mr GUISSSE Roger, Mme MALINGUE Caroline,

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents excusés : Mr LENGLET Laurent

Absents : Mme KOBRZYNSKI Linda, Mr BAYARD Didier, Mme CODRON Violette et Mr MARECAUX Sébastien

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mme BOVAL Régine a ainsi été élue secrétaire de séance.

Objet : Budget Primitif 2023

Membres en exercice : 19 Présents : 14 Exprimés : 14
Vote : Pour : 14 Contre : 0

Monsieur le Maire rappelle la présentation détaillée du projet de Budget, les débats et décisions inhérentes qui ont été soulevés en AGPF le 06/03/2023, et demande à l'assemblée de bien vouloir approuver ce projet de Budget Primitif 2023

Il rappelle également que le référentiel M57 prévoit que dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, celui ci informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- APPROUVE le BP 2023 ci-annexé et qui se résume à :
 - Fonctionnement :
 - Dépenses : 1 751 357.60 €
 - Recettes : 1 751 360.29 €
 - Investissement :
 - Dépenses : 1 052 297.03 €
 - Recettes : 1 052 357.60 €
- PRECISE qu'il autorise Mr le Maire à effectuer au besoin, des virements de crédits de chapitre à chapitre selon les règles de la M57, et à hauteur de 7.5% des dépenses réelles.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire



Gérard OGIEZ

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 12 AVR. 2023



ID : 062-216203497-20230404-2023008-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	II
		847 915,60	1 052 318,03	A
+ +				
Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)				
		0,00	0,00	
+ +				
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		(si solde négatif) 204 381,43	(si solde positif) 0,00	
		=	=	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		1 052 297,03	1 052 318,03	
		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		1 052 297,03	1 052 318,03	
		+ +	+ +	
Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget		1 751 357,60	1 148 913,00	
		+ +	+ +	
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00	
		(si déficit) 0,00	(si excédent) 602 447,29	
		=	=	
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		1 751 357,60	1 751 360,29	
		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		2 803 654,63	2 803 678,32	
		=	=	
TOTAL DU BUDGET (4)		2 803 654,63	2 803 678,32	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à remission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à remission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(3) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	54 915,60	54 915,60	54 915,60
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	235 001,00	0,00	363 001,00	363 001,00	363 001,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	50 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
Total des dépenses d'équipement		305 001,00	0,00	682 916,60	682 916,60	682 916,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	141 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		141 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		446 001,00	0,00	812 916,60	812 916,60	812 916,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	29 999,00		34 999,00	34 999,00	34 999,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		29 999,00		34 999,00	34 999,00	34 999,00

TOTAL	476 000,00	0,00	847 915,60	847 915,60	847 915,60
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	204 381,43
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 297,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	54 800,00	0,00	203 800,00	203 800,00	203 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		54 800,00	0,00	203 800,00	203 800,00	203 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	119 136,87	0,00	204 381,43	204 381,43	204 381,43
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		127 136,87	0,00	218 381,43	218 381,43	218 381,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		181 936,87	0,00	422 181,43	422 181,43	422 181,43

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	350 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	34 168,93		55 137,60	55 137,60	55 137,60
041	Opérations patrimoniales (10)	29 999,00		34 999,00	34 999,00	34 999,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		414 167,93		630 136,60	630 136,60	630 136,60

TOTAL	596 104,80	0,00	1 052 318,03	1 052 318,03	1 052 318,03
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 052 318,03
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

595 137,60

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	448 300,00	0,00	382 250,00	382 250,00	382 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	424 500,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	244 050,00	0,00	300 550,00	300 550,00	300 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 126 850,00	0,00	1 103 800,00	1 103 800,00	1 103 800,00
66	Charges financières	53 250,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	321,00		420,00	420,00	420,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 182 421,00	0,00	1 156 220,00	1 156 220,00	1 156 220,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	350 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	34 168,93		55 137,60	55 137,60	55 137,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		384 168,93		595 137,60	595 137,60	595 137,60
TOTAL		1 566 589,93	0,00	1 751 357,60	1 751 357,60	1 751 357,60
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 751 357,60

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réallser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 500,00	0,00	36 500,00	36 500,00	36 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	120 330,00	0,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00
731	Fiscalité locale	702 000,00	0,00	692 500,00	692 500,00	692 500,00
74	Dotations et participations (3)	189 184,00	0,00	223 913,00	223 913,00	223 913,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 057 514,00	0,00	1 148 913,00	1 148 913,00	1 148 913,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (seml-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 057 734,00	0,00	1 148 913,00	1 148 913,00	1 148 913,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 057 734,00	0,00	1 148 913,00	1 148 913,00	1 148 913,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	602 447,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 751 360,29
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	595 137,60
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.